



DELEMONT

Un outil pour choisir le chauffage le mieux adapté

La Ville de Delémont vient d'obtenir pour la quatrième fois le label Cité de l'énergie OR, signifiant qu'elle a atteint plus de 75% de son potentiel d'action en matière de politique énergétique. Elle dépasse même les 80%.

«Delémont était parmi les premières à obtenir le label Cité de l'énergie, car elle a engagé, il y a vingt ans, une politique énergétique ambitieuse», a rappelé hier Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale en charge du Département de l'énergie et des eaux, peu après avoir dévoilé une plaque posée à l'entrée de la cité pour signaler le label OR, récompensant la stratégie énergétique de la commune.

Connaître le potentiel énergétique de chaque bâtiment

Cet événement a également été l'occasion de présenter un nouvel outil en ligne qui s'adresse aux propriétaires delémontains afin de les accompagner sur la voie de la réduction de leur consommation d'énergie.

Ce site permet de connaître le potentiel énergétique de chaque parcelle et de chaque bâtiment afin de pouvoir faire le meilleur choix, principalement lors du remplacement d'une chaudière à mazout. Il détaille de nombreuses informations,



Les conseillers communaux Murielle Macchi-Berdat et Ernest Borruat ont dévoilé le panneau annonçant que Delémont a obtenu pour la 4^e fois le label Cité de l'énergie OR. PHOTO DANIELLE LUDWIG

comme le système de chauffage recommandé, le potentiel solaire photovoltaïque ou thermique ou les subventionnements possibles. Ces éléments sont étoffés par des fiches techniques sur les différents systèmes de chauffage et sur les aides financières existantes au niveau communal, cantonal et fédéral dans ce domaine. Enfin, les développements futurs, avec la création d'un chauffage à distance et le développement de la géothermie ou de l'éolien, y seront intégrés pour impliquer un maximum d'acteurs à s'engager afin de parvenir à une société à 2000 Watts en l'an 2050.

Conseiller communal responsable du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, Ernest Borruat a souligné que le label OR n'aurait pas pu être obtenu sans une action transversale entre les différents départements communaux.

Pour y parvenir, la conception énergétique communale a été intégrée au Plan d'aménagement local pour notamment favoriser la création d'écoquartiers, la mobilité douce ou encore le développement de centrales photovoltaïques, un domaine fortement soutenu par les autorités communales qui a permis à ce jour de poser 23 300 m² de panneaux fournissant le 5% de la consommation électrique des Delémontains.

À noter qu'un tableau de bord permettant le suivi des objectifs de la stratégie énergétique communale a également été développé. Opérationnel au printemps 2021, il permettra aux Services industriels de suivre différents indicateurs pour mesurer les effets des actions menées pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans les domaines de la chaleur, l'électricité et la mobilité.

TB

sid.delemont.ch/sid/SID/Portail-energetique.html